

BULLETIN MUNICIPAL de BAMBIDERSTROFF 2023



DEMARCHE ZERO PESTICIDES

Edito du Maire

Grâce à chacun et chacune d'entre vous, à tous les bénévoles, à tous nos partenaires, au travail des associations, des élus, du personnel communal, de nos enseignants, une lumière d'optimisme m'anime pour l'année 2023 et je vous en remercie.

J'espère que l'année 2023 sera la meilleure possible, sobre, fraternelle, chaleureuse.

J'y veillerai avec le soutien de chaque membre du conseil municipal, sur les fronts de la lutte contre le gaspillage, le manque d'efficacité énergétique, les dépôts sauvages et le non-respect de l'environnement de notre espace public. Je lance également un appel à notre vigilance et notre solidarité envers les plus fragiles et les plus isolés.

Mon vœu le plus cher est que nous ne restions pas immobiles, figés dans une sécurité relative et provisoire, mais que nous essayions de nous rencontrer, d'échanger le plus souvent possible, dans la convivialité, le respect des valeurs de chacun et chacune.

Car c'est avec vous et grâce à votre imagination que nous ferons émerger ensemble des élans de créativité, des actions, des gestes nouveaux, pour l'intérêt commun, qui nous permettront d'avancer et mieux vivre ensemble.

Nous avons tous des tas d'idées, aussi n'attendons plus pour les partager et les mettre au service de notre bien-être en 2023.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2023, que les 12 mois à venir, vous offrent le succès dans tous vos projets.

Christian ZWIEBEL

Prenez bien soin de vous, de vos proches et de notre beau village.



Sommaire

L'Edito du Maire	2
Sommaire	3
L'Equipe Municipale	4 -12
- Services municipaux	4
- Départ en retraite Mireille	5
- Commission finances	6-7
- Questions du quizz 2023	7
- Commission sécurité	9
- Travaux 2022	10-12
Informations pratiques	14-15
- Urbanisme	14
- Bornes de tri - Consignes	14
- Services médicaux	15
- A vos pinceaux	15
- Réduction du temps d'éclairage public	15
Patrimoine	16-17
- Quizz patrimoine	16-17
Environnement	19-23
- Forêt bilan	19
- Le bon voisinage !	19
- Groupe Bambi Nature Action	20-21
- Village nature	22-23
Petite Enfance et Jeunesse	24-27
- Formation SST	24
- Travaux jeunes été 2022	24
- Périscolaire	25
- Vie scolaire	26-27
Évènements - Fêtes -Cérémonies	29-38
Vie Associative	40-52
Etat Civil	54-55
Calendrier des manifestations	56

Directeur de la rédaction : Christian ZWIEBEL, Maire

Chef de la rédaction : Georges STEINMETZ 1er Adjoint

Mise en page : Jennifer WEHRLE

Nombre d'exemplaires : 600

Imprimeur : GRAPHY 1457 Route de Frontenas Beau Vallon 69620 THEIZE

EQUIPE MUNICIPALE

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE ET POSTE



Ouverture du lundi au vendredi

De 11 h à 12 h et de 14h30 à 16h30

Permanences du Maire

Sur rendez-vous les mardis et jeudis dans les locaux de la Mairie

Permanences des adjoints

Prendre rendez-vous au secrétariat de Mairie



Nouveau visage à l'accueil de la Mairie et de la poste : Julia ANSTETT

Téléphone : 03.87.90.30.11.

Mail : mairie.bambiderstroff@wanadoo.fr

Site internet : www.bambiderstroff.fr



La gamme courrier évolue

Vos envois quotidiens

Lettre verte
Recommandé (lettre) distribué en 2+2 jours.
1,15 €

Disponible en bureaux de poste et sur www.laposte.fr

Vos envois importants

Lettre Services Plus
distribué en 2+2 jours.
1,35 €

Pour les lettres de :
- Tous actes et notifications administratives et judiciaires
- Pénalités d'impôts (avis de versement aux termes)
- Correspondance professionnelle, universitaire et de particuliers dans certains cas

Vos envois urgents

le-lettre rouge**
distribué en 2+2 jours.
1,45 €

Disponible en bureaux de poste et sur www.laposte.fr (24h/24 et 7j/7)
C'est le seul envoi en ligne depuis votre ordinateur ou votre smartphone, sécurisé par la Poste et distribué par le service express de nuit de distribution prioritaire pour tous les jours.

Vos envois recommandés

Lettre recommandée
distribué en 2+2 jours.
1,15 €

Disponible en bureaux de poste et sur www.laposte.fr

Les timbres Lettre prioritaire achetés avant le 1^{er} janvier 2023 resteront utilisables à partir du 1^{er} janvier 2023 avec le nouveau standard de distribution en 2+2.

*Copies de documents recommandés.
**A partir du 1^{er} janvier 2023.
***Vos envois urgents sont réservés aux professionnels.
****La recommandation est un service à destination des particuliers et des professionnels.

Lettre Internationale
Droits internationaux + 1 jour.
consultables sur laposte.fr.
1,85 €



EQUIPE MUNICIPALE

Départ en retraite Mireille



Les élus et l'ensemble du personnel souhaitent une bonne retraite à Mireille, après 40 ans de service au sein de la commune.



La Maire a décerné à Mireille la médaille d'or lors de son pot de départ.



Ce n'est pas sans émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui. Celui d'un moment particulier dans ma vie : mon départ à la retraite. Il conclut une carrière très riche : 40 années de service passées au sein de la commune, un véritable sacerdoce ! Lorsque j'ai débuté en décembre 1979, je ne pensais pas y faire toute ma carrière ! Je m'étais donnée 10 ans ! Mais des liens se sont formés au fur et à mesure du temps qui passe. Et c'est devenu pour moi "un métier passion". En dépit des apparences, la vie professionnelle des secrétaires de mairie n'est pas un long fleuve tranquille. Certains nous appellent les mécanos de la République. Durant toute ces années, j'ai mené à bien de nombreux projets en collaboration avec les différents acteurs publics. Que de chemin parcouru durant ces 4 décennies ; que de belles réalisations et de bons moments partagés ! Notre village s'est transformé et s'est embelli tout en maintenant son cadre naturel. Une personne extérieure me disait "je ne reconnais plus le village, tout a changé !" J'ai beaucoup apprécié les relations avec les usagers, les associations, le personnel, les élus et autres acteurs publics. Je garde d'excellents souvenirs des bons moments passés. Permettez-moi de saluer la mémoire des maires, adjoints, conseillers municipaux, agents communaux, présidents et membres d'associations et habitants de la commune. Aujourd'hui, je suis heureuse de partir à la retraite, car je vais avoir le temps de me consacrer à mes passions. Mais le quotidien à vos côtés et l'adrénaline liée à mon travail vont certainement me manquer ! Cependant, je pars sereine puisque la relève est assurée. Une page se tourne, mais je reviendrai vous saluer et prendre de vos nouvelles. Je remercie toutes les personnes qui m'ont accompagnées durant ces années. Je souhaite à l'équipe municipale (élus et personnel) beaucoup de succès dans les projets qui seront réalisés et j'espère que l'esprit d'équipe stimulant qui a contribué à la réussite de notre mission, celle d'un service public de qualité, sera maintenu. "Un chemin qui descend est un chemin qui monte en sens inverse et réciproquement". Sur cette belle citation, je vous remercie du fond du cœur pour votre sympathie et votre attention. Bonne chance à tous, et le meilleur pour vous et pour Bambi !

Mireille Grandjean



EQUIPE MUNICIPALE

FINANCES 2022

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 1 033 809,22 €

Le budget 2022 inclut le report de l'exercice précédent (2021) pour : 260 687,22 €. Cet excédent issu d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement a permis au conseil municipal lors du vote du budget de décider du maintien des taux d'imposition actuels.

La crise que nous vivons se poursuit et a différentes conséquences sur notre budget de fonctionnement.

- Augmentation des frais de fournitures d'entretien.
- Augmentation du point d'indice des fonctionnaires (bien méritée, mais non compensée par l'Etat).
- Augmentation des coûts de l'énergie.

Le conseil municipal a également pris des décisions en lien avec ces augmentations, afin de montrer un esprit de solidarité vis-à-vis des habitants.

- Décision de ne pas répercuter la hausse du prix de revient des repas de la cantine au périscolaire.
- Décision de l'extinction de l'éclairage public entre 23H et 5H du matin.
- Décision de procéder au calorifugeage des tuyauteries de nos chaufferies afin d'éviter de très fortes déperditions calorifiques sur les réseaux de chauffage.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 1 298 898,36 €

En 2022 la commune a poursuivi ses travaux neufs, démontrant une volonté ambitieuse d'investissement tout en conservant une très bonne rigueur de la maîtrise budgétaire.

Clôture financière du projet de la rue Saint Hubert.

- Coût : 1 887 000 €
- Remboursement prêt relais : 787 000 €
- Economie sur le projet : 45 000 €

Notre santé financière nous permet d'aborder d'autres projets importants avec toujours la même approche.

Projets à venir :

- Complexe sportif (2023)
- Place de la Mairie (2024)

SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES 2022

Le recours aux subventions des collectivités est une nécessité réaffirmée pour les communes sur fond de baisse des ressources fiscales et de gel des dotations. Le tableau ci-dessous présente les subventions obtenues durant l'année 2022 pour nos divers projets communaux. Chaque projet a fait l'objet d'une lettre de motivation.

D'autres demandes de subvention ont été présentées à la Région, à l'Etat, à la FFF/FIFA, et au Département. Celles-ci ont fait l'objet de retours positifs notamment pour nos 2 gros projets à venir (complexe sportif, place de la Mairie).

PROJETS 2022	Montant des travaux €/HT	Financeurs	Montant obtenu €/HT
Toiture Presbytère	27 424,50 €	ETAT DAC	13 712,25 € 6 856,00 €
Vidéo surveillance Eglise/Aire de jeux	7 488 €	REGION ETAT	3 120 € 1 872 €
Saleuse /technique	7 080 €	DAC	2 950 €
Table de jeux Aire de jeux	37 200 €	ETAT DAC	11 203 € 8 402 €
Aménagement appartement Mairie (chauffage)	23 078 €	DAC	6 087 €
Renouvellement matériel informatique	11 407,80 €	DAC	5 704,80 €
TOTAL	123 623,30 €		59 907,05 €
PROJET 2023	Montant des travaux €/HT	Financeurs	Montant retenu €/HT
Complexe sportif	116 000,00 €	FFF/FIFA REGION DEPARTEMENT	40 000,00 € 28 000,00 € 28 024,00 €
PROJET 2024	Montant des travaux €/HT	Financeurs	Montant retenu €/HT
Place de la Mairie	134 866,20 €	ETAT DEPARTEMENT	39 203,00 € Dossier en cours d'instruction

QUESTIONS du Quizz Patrimoine 2023

Les ruisseaux et les ponts de Bambi

Question 1 : Y a t'il toujours eu des ponts à Bambi ?

Question 2 : Quel est le pont le plus large du village ?

Question 3 : combien y avait-il de moulins à Bambi ?

Question 4 : saviez-vous que le fond de l'Albach est renforcé ?

Réponse page 16

Pizzeria du village

Chez Yann

cuit au feu de bois

35 Rue du 03 Juin - 57690 BAMBIDESTROFF

06 38 35 58 17

Un goût incomparable



Salle Climatisee
WIFI
GRATUIT

Produits frais et de qualité issus des producteurs de la région (fromages locaux et légumes locaux)

JEUX (baby foot, punching ball...)

Horaires d'ouverture
Lundi et Mardi : Fermé
Du Mercredi au Samedi : Le Soir (à partir de 17H30)
Dimanche : Le midi (à partir de 11H00) Le Soir (à partir de 17H30)

www.lopizzeriaduvillage.fr

Isabelle MUCK
6 rue de Laudrefang
57690 BAMBIDESTROFF

Tél : 06 35 23 50 04
E mail: dqc.sarl@orange.fr



DQC
SARL

DOSSIER QUALITE CONSTRUCTEUR

Menuiserie Pierre

Pierre TOMASELLA
Menuisier 30 ans d'expérience

Conception, fabrication et pose
porte, terrasse en bois, placard, dressing, cuisine, salle de bain, toutes réparations et travaux divers.

22, rue du Trois Juin + 57690 Bambidestroff
Tél 06 10 88 85 80 • tomaseilla.pierre@orange.fr

Snack Lorrain

FOOD TRUCK

à Bambi devant la mairie le lundi de 18 h à 22 h



07 67 34 59 57

Media graphique | Print | Événement & communication | Management individuel | Textile

f | @ | in | guastacom.com

GUASTA.COM
Agence de communication globale

GARAGE WILLAUME & Fils

DEPANNAGE 24H
JOUR ET NUIT

Toutes distances et à l'étranger

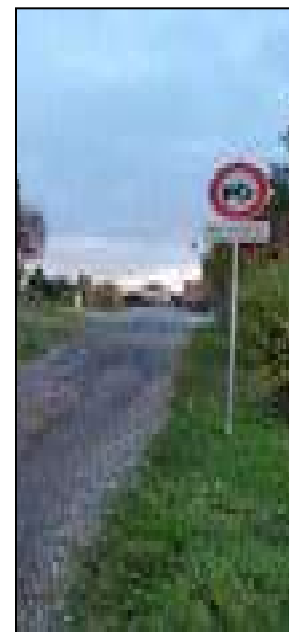


Tel : 03 87 90 37 15 - Port : 06 73 67 86 46
garage-willaume@hotmail.fr

Commission sécurité



Il a été décidé de mettre le chemin prolongeant la rue St-Hubert vers la RD74 (route de Haute-Vigneulles) en sens unique DESCENDANT. La montée vers les champs est autorisée aux seuls engins agricoles qui ne pourront cependant pas emprunter la rue St-Hubert.



Un passage-piétons a été mis en place rue Pierre Klein à la sortie de la rue St-Hubert.

En raison des trop nombreux excès de vitesse dans le village, une réflexion est en cours pour affiner la réglementation.



Un mobilier urbain sera mis en place pour protéger les usagers du parking de la boulangerie.

REFECTION TOITURE ET ISOLATION PRESBYTERE



Coût toiture : 27425 € HT Isolation : 1800 € Subvention toiture : 20 568 €

Appartement 1 Place de la Mairie

La municipalité a entrepris la rénovation en régie de l'appartement de 125 m2 situé au-dessus de la salle du conseil. Montant prévisionnel des travaux : 100 000 €
Cet appartement très lumineux et spacieux sera à louer en 2023.



Dalle en béton

Les services techniques ont aménagé une plateforme en béton près du terrain de football afin que les membres de l'USB puissent y installer leur chalet et y ranger leur matériel festif.

Coût de l'opération : 760 € HT



Rue de la Clé des champs et gestion de l'eau - Groupe GBNA

Pour éviter les débordements récurrents des eaux de ruissellement sur la chaussée du virage de la Clé des champs, la municipalité a entrepris une série de travaux : création d'un lagunage avec nouveaux écoulements, curage du fossé existant, ouverture de réservoirs-tampon, mise en place d'embâcles sur le cours amont du fossé de la "Turbachergraet" avec le concours de Daniel NEY

Coût de l'opération : 8 299 € HT
Réalisation St Nabor TP



Vidéo surveillance

Après avoir obtenu tous les agréments et toutes les autorisations obligatoires, la municipalité a fait mettre en place une vidéo-surveillance **aux abords de l'église et des aires de jeu**. Elle a déjà porté ses fruits et permis de régler en moins de 24 h un problème d'incivilité.

Coût de l'opération : Eglise : 4 165.20 € HT
Complexe sportif : 3 322.80 € HT

Subvention de la Région : 3 120 €
Subvention Etat : 1872 €

Coût réel : 2 496 €



Achats pour le service technique

Afin de permettre un salage des rues plus efficace, la municipalité a fait l'acquisition d'une nouvelle saleuse adaptable sur le nouveau tracteur.

Coût de l'opération : **7 080 € HT**

Subvention : **2 950 €**

Coût réel : 4 130 €

Panneaux sécurité / signalisation routière :

Moselle Signalisation : **2 389 € HT**



Une table de jeux installée à la plaine de jeux

Pendant que les enfants de moins de 8 ans s'amuse sur les balançoires, toboggans et autres divertissements de la plaine de jeux, les plus grands y sont souvent démunis.

Ce ne sera plus le cas à présent puisque la municipalité vient d'installer pour eux une superbe table de jeux.

Ils pourront s'y affronter en jouant aux petits chevaux, au jeu de dames ou aux échecs. Ils pourront ainsi augmenter leurs facultés de réflexion, développer leur aptitude à vivre en groupe, à respecter les règles, à attendre leur tour et apprendre aussi qu'on ne peut pas toujours gagner !

Cet investissement de **3 600 €** est mis à la disposition des habitants qui sauront préserver cette installation qui leur est confiée et l'utiliser sous leur responsabilité.



Rénovation aire de jeux

Début décembre, la société IMAJ est venue procéder à la mise en place des nouveaux éléments de l'aire de jeux : une structure avec toboggan, passerelle et mur d'escalade, un nouveau tape-fesses et une balançoire multiplaces, le tout sur un sol souple de 100 mm. Après quelques petits aménagements encore à faire par les services techniques, la totalité de l'aire de jeux sera rouverte afin que les enfants puissent envahir leur nouveau terrain d'aventures dès les beaux jours.

Montant : 33 600 €

Subvention : 11 203 € de l'état
et 8 402 € de la DAC

Coût total : 13 995 €



Corbeilles pour déjections canines

La municipalité a fait installer des poubelles spécifiques pour que les maîtres puissent y déposer les crottes de leur chien qu'ils auront bien voulu avoir la correction de ramasser. Montant de la dépense : **886 € HT**



Cases Cinéraires

Opérationnelles à partir d'octobre 2021, les cases cinéraires ont rapidement trouvé concessionnaire. Comme il n'en reste plus que deux qui sont libres et compte tenu de la demande, une étude est en cours pour la réalisation de 12 cases supplémentaires au printemps 2023.

Cabinet HELSTROFFER



GÉOMÈTRE EXPERT à BOULAY
 7, rue du Chanoine Limbourg
 Tél: 03 87 57 41 41
 web: helstroffer.fr

SUPER U
FAULQUEMONT

S.A.R.L Saint Nabor TP

TRANSPORTS – TERRASSEMENTS – DEMOLITION
 CONSTRUCTION – VOIRIE – CANALISATIONS
 LOCATION DE MATERIEL



Christian OREFICE



AGENCE :
 ZI- Avenue du District
 57380 FAULQUEMONT

BUREAU :
 Z.A- 2, rue belles fontaines
 57730 VALMONT

Tél/Fax : 03.87.92.97.62
 Port : 06.09.83.70.84
 E-mail : sarl.sntp@orange.fr

URBANISME

Déposer votre dossier en ligne : Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer vos déclarations préalables de travaux, vos permis de construire, vos demandes de certificat d'urbanisme directement sur un portail internet dédié, sur le site internet

<https://dufcc.geosphere.fr/portailccs/>

Depuis le 1^{er} septembre 2022, plusieurs modifications importantes sont entrées en vigueur :

- **La gestion de la taxe d'aménagement** (due pour toute construction, agrandissement, abri de jardin, piscine...) et de la redevance d'archéologie préventive est transférée aux Directions Générales des Finances Publiques.
- **De nouveaux formulaires** pour vos déclarations d'urbanisme ont été mis à jour. Vous pouvez les télécharger sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
- Vous devez déclarer aux services des impôts les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement dans un délai de 90 jours après **l'achèvement de vos travaux** au sens fiscal. Un téléservice sera bientôt mis à disposition par l'administration fiscale pour faire la déclaration par voie électronique.

BORNES DE TRI - CONSIGNES

Le TRI de vos emballages a changé en 2022

CEPUIS LE 1^{ER} MARS : 100% DES EMBALLAGES SE TRIENT

Plastique / métal

Papiers / cartonnettes

novembre : installation des bornes jaunes

Tous les emballages du sac orange doivent être déposés dans les bornes jaunes. Elles sont utilisables dès leur installation. Elles seront placées avec les bornes papiers/cartonnettes en 2023.

EN JANVIER 2023 : DISPARITION DU SAC ORANGE

QUE RESTE-T-IL DANS MON SAC BLEU ET VERT ?

Les déchets d'hygiène, les vêtements (déchets), les déchets cuisine et les déchets 1L2 qui ont été dans les consignes.

Les emballages et les sacs et liquides vides, les restes de repas, les ensembles, couverts, objets non 1L2, déchets de 1L2, stylos et cartons vides et bouts de déchets.

Toujours en place : la borne à verre et à textile

Bouteilles et bocaux en verre uniquement pour du vin/alc.

Les vêtements, chaussures, accessoires, sacs de sport et jouets.

SERVICES MEDICAUX



CABINET MEDICAL

Docteur COLSON Rémi 29 rue Pierre Klein

Tél : 03.87.90.31.10

Consultation seulement sur RDV

Secrétariat ouvert de :

9h à 11h et 14h à 17h du lundi au vendredi
sauf mercredi matin

CABINET INFIRMIERES

Madame FRANÇAIS Laure

Tél : 06.79.58.34.10

Madame WARIS Lorraine

Tél : 06.63.37.98.50

} 1 Place de la mairie

A vos pinceaux

Passionnée de dessin et de peinture, Madame Claudine ADAM envisage de créer « **un club peinture artistique Bambi** » dans le but d'organiser une manifestation annuelle au foyer de Bambiderstroff.



Dans un premier temps, seuls les habitants du village pourraient exposer leurs travaux et leurs œuvres.

Cette exposition concernerait tous les styles de dessins et de peintures pouvant exposés en salle.

Cet évènement serait ouvert aux artistes amateurs de tous niveaux. Des dates pour un week-end artistique pourraient être planifiées courant mai.

Vous pouvez la contacter par mail : adamclaudine@hotmail.com

REDUCTION DU TEMPS D'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans un contexte d'évolution à la hausse des prix de l'énergie et afin de contribuer activement et durablement à la réduction du risque de pénurie énergétique, le Conseil Municipal du 12 septembre 2022 a décidé l'extinction de l'éclairage public des rues de notre village **de 23 H 00 à 5 H 00 du matin à compter du lundi 17 octobre 2022.**

Ces mesures ont déjà été déjà prises depuis longtemps par d'autres communes qui se déclarent **majoritairement satisfaites des résultats économiques, écologiques et sécuritaires de la réduction de l'éclairage public.**

Aucune étude ne montre de recrudescence de violences ou d'incivilités suite à cette réduction de la durée de l'éclairage public.

Des économies financières notables sont attendues de cette initiative. Elles seront affectées à des opérations d'amélioration de l'ensemble du réseau d'éclairage communal.



REPONSES du Quizz Patrimoine 2023



Réponse 1 : NON Sur le croquis cadastral de 1832 conservé en mairie, il n'en apparaît aucun, tous les ruisseaux se passaient alors à gué ou, plus rarement, sur des petites passerelles, comme ici à la place du pont actuel de la RD 74 sur la Menter.



Réponse 2 : celui de l'Albach qui passe sous la rue Pierre Klein et la rue des près (une magnifique voûte de pierres taillées de 50 mètres de long. Ces travaux ont été financés par l'empire allemand entre 1870 et 1918.

Plan de 1832 : sans le pont
Rajouté en pointillé pour visualiser son emprise actuelle

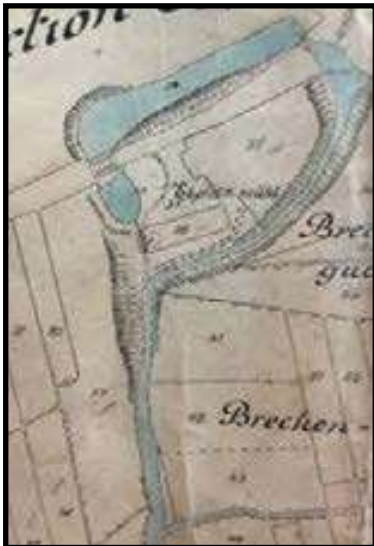


Sous le pont, vue vers le sud et la terrasse du café.



La voûte à l'entrée Nord.

Réponse 3: Il y en avait 4 : le moulin du haut, à l'emplacement actuel des bornes de tri de la Clé des Champs, le moulin du milieu, dans la rue du moulin (actuel n° 83) et le moulin du bas ou Weisse, dans la rue de la libération, à l'emplacement de l'actuel n° 60. Sur la route de Laudrefang, il y avait également un moulin à huile juste avant le chemin forestier du Stocken.



Moulin du haut



Moulin du milieu



Moulin Weisse ou du bas

Réponse 4 :

Pour marquer son prestige, l'Empire allemand avait financé de gros travaux en Moselle pendant la période de l'Annexion, entre 1870 et 1918, comme, par exemple, la superbe gare de Metz. Dans notre village, entre la rue de l'Albach et la rue des près, d'importants travaux avaient ainsi été faits en 1884. Afin d'éviter son érosion, le fond du ruisseau avait été creusé et couvert de grosses pierres taillées séparées, tous les 5 mètres, par des poutres en chêne pour renforcer la tenue de l'ensemble en évitant la poussée de l'eau. Ces travaux, d'un montant de 8 800 marks, avaient été réalisés par l'entreprise Stéphane THIRIET de Bambiderstroff. (extrait des archives départementales de la Moselle avec le concours de Laurent MAYER pour la transcription de l'écriture gothique des manuscrits)





GÉOMÈTRE

Cabinet RIBIC - BOUR

Société Civile Professionnelle de Géomètres Experts

Siège Social : 49 bis, bd de Lorraine - 57500 Saint-Avold
 Tél. : 03 87 92 19 78 - Fax : 03 87 92 71 38
 Permanence : 7, rue Poincaré - 57200 Sarreguemines - Tél. : 03 87 95 48 65

TRANSPORTS KOCH

Matériaux de Construction / Sable et Gravier Rhin et Moselle
 Location d'engins



Tel : 03 87 92 44 54 Fax : 03 87 92 00 83
 Rue du Moulin, R.P. 5 - 57740 LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD

ELEKTRON

Jean-François MULTON

Électricité Générale

3, rue Schaeicher 57730 FOLSCHVILLER

Fax : 03 87 29 84 48 - Port : 06 81 26 66 22
 e-mail : elektron57@orange.fr

LEJEUNE - MARTIN

TOUTES BOISSONS

lacavedumoulinlgt@wanadoo.fr

Vins Sparkling Bieres Boissons en tous genres

La Cave du Moulin
 11, rue du Moulin
 57360 FAULQUEMONT
 Tél. 03 87 94 40 42
 Fax 03 87 01 55 76

Le Cellier Saint Jean
 3, rue de la Vierge
 57120 CHATEAU-SALINS
 Tél/Fax 03 87 05 20 14



www.la-cave-du-moulin.com

 **Est Multicopie**

GROUPE KONICA MINOLTA

ENVIRONNEMENT FORÊT

Page 19

➤ Bilan 2022

Dépenses (Façonnage, débardage, frais divers,...)	73 333,75 € TTC
Recettes (ventes Chênes, Hêtres, Charmes, Cormiers)	101 621,33 € TTC
Gains	28 287,55 € TTC + 3,94 % / N-1

➤ Contrat ONF 2023

Travaux d'exploitation et de débardage en ATDO	4 773,00 € HT
Travaux de cubage classement pour vente de bois façonné	2 925,50€ HT
Travaux de sélection et transport de feuillus précieux	350,00€ HT
Matérialisation bois de chauffage	1 000,00 € HT
TOTAL	9 049,00 € TTC

➤ Etat prévisionnel des coupes (estimation)

Coupes bois à façonner BFISU, 16u, 17u, 15a, 330 Volume = 1 343 m3 Recettes = 69 523 €	Coupes en vente sur pied Volume = 283 m3 Recettes = 3 993 €
Cessions aux particuliers Volume = 1 083 m3 Recettes = 12 996 €	Bois de chauffage saison 22-23 environ 500 stères Prix de vente 15 €/stère

En raison du réchauffement climatique l'état sanitaire de la forêt reste fragile (dépérissement des hêtres, par exemple).
Compte tenu de l'augmentation des charges, le conseil municipal du 14 novembre 2022 a fixé le **prix du stère de bois d'œuvre à 15 €.**

LE BON VOISINAGE !

LES FEUX DE PLEIN AIR : La réglementation en vigueur interdit aux particuliers de brûler leurs déchets ménagers, à l'air libre comme dans leur chaudière. Ces déchets verts doivent être déposés dans les déchèteries de Longeville et Faulquemont.

Le Conseil Municipal accorde **une tolérance pour le brûlage**, avec présence permanente d'une personne, **des bois et végétaux SECS** qui devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.

Le brûlage est interdit entre 20h et le lever du jour et avec une période d'interdiction du 1er juin au 30 septembre et les jours de grand vent.



Les travaux bruyants sont admis aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Le service technique municipal n'est pas assujéti à ces horaires. Son amplitude horaire de travail s'étale de 7h à 20 h, en fonction des saisons et de la météo.



Groupe Bambi Nature Action

Le groupe "**BAMBI NATURE ACTION**", c'est une vingtaine d'habitants, femmes et hommes, de tous âges, engagés dans la protection de l'environnement de notre beau village. Quatre conseillers municipaux en font partie en tant qu'habitants et, le cas échéant, comme facilitateurs de projets en termes de soutien logistique, technique et financier.

Le groupe a choisi son nom et son logo (avec le concours des écoliers), déterminé ses objectifs et les actions à mener.

Ses objectifs principaux :

- La lutte contre les déchets sauvages, les conseils de tri sélectif
- La protection des ruisseaux, la lutte contre les inondations
- La sauvegarde des chemins et des haies
- La sensibilisation de tous les habitants et l'éducation à la préservation de l'environnement en milieu scolaire et périscolaire.

Son fonctionnement

Tout habitant du village intéressé par ces objectifs ou l'un d'entre eux seulement est le bienvenu et peut nous rejoindre à tout moment et pour le temps qui lui conviendra.

Nous souhaitons nous engager dans un projet accessible, adaptable au rythme de chacun, sans stress, sans enjeux d'argent ou de rentabilité, sans hiérarchie. Seule la simplicité, la convivialité et le plaisir à participer sont essentiels dans notre démarche où tout le monde a la parole. Pour tout renseignement supplémentaire s'adresser en mairie (03 87 90 30 11).

Opération "Bambi village propre"



Un grand merci à vous toutes et tous pour notre beau village.

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Nettoyage de la Nature, le groupe a mené une opération de ramassage des déchets "sauvages" dans notre village et son environnement, le samedi 17 septembre 2022. **Une centaine d'habitants** s'étaient répartis dans les différents secteurs et, une fois le ramassage effectué, ont fini la journée par une sympathique collation offerte par la municipalité.

Rendez-vous est pris pour le samedi 18 mars 2023.



Après s'être occupé d'informer les habitants sur les nouvelles consignes de tri, avoir organisé un ramassage de déchets "sauvages" dans le village, avoir prévu la mise en place de poubelles spécifiques pour les croquettes de chiens, le Groupe Bambi Nature Action s'attaque au second volet de ses objectifs : **la gestion de l'eau**. Une première réalisation a été faite avec l'aménagement du virage de la clé des champs pour éviter les débordements sur la chaussée. Une autre problématique, bien plus complexe, a commencé à être étudiée : la prévention des inondations, notamment de la Menter. Problème épineux puisqu'il repose sur la bonne volonté des riverains, responsables de l'entretien des berges.

INFO : prochaine séance de ramassage des déchets "sauvages" : samedi 18 mars 2023
Rendez-vous à la mairie à 9 h 30.



Crue de 1981





ENVIRONNEMENT

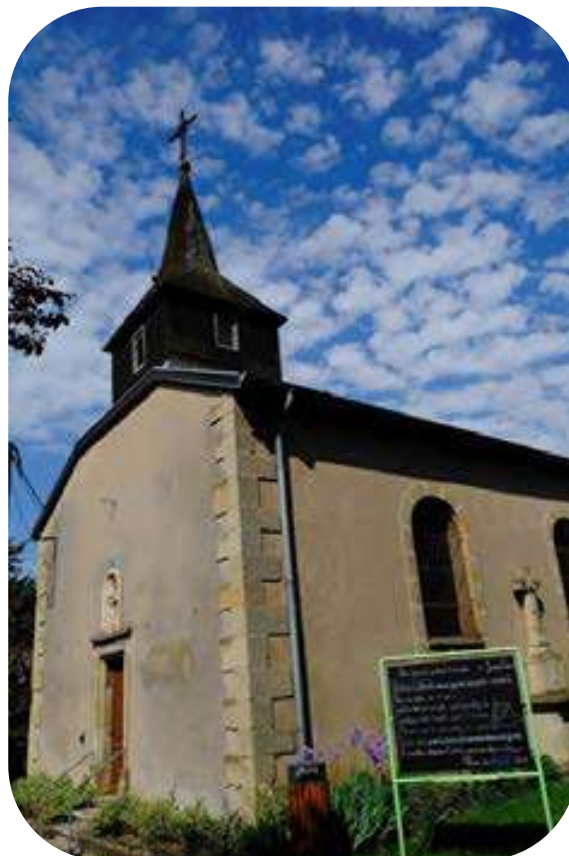
VILLAGE NATURE





ENVIRONNEMENT

VILLAGE NATURE



FORMATION SST

Les jeunes du village qui ont bénéficié d'un emploi-jeune au cours des vacances d'été 2022 ont été conviés par la municipalité à une formation "Sauvetage et Secourisme du Travail".

Alliant théorie et pratique, cette formation interactive a été très appréciée par ce jeune public.

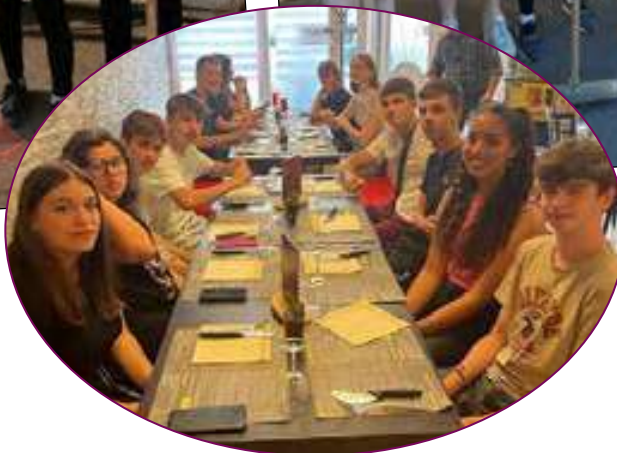
Merci à Sylvain BRISTIEL pour ses prestations.



TRAVAUX D'ÉTÉ JEUNES

14 jeunes du village ont travaillé pour la commune pendant 15 jours, en juillet ou en août en contrat de travaux d'été jeunes, encadrés par nos agents du service technique. Ils ont ainsi œuvré à l'entretien de l'église et de ses abords, à l'entretien des espaces verts ou de la voirie.

Pour les remercier de leur participation et de leur bonne humeur, le Maire les a conviés à une soirée pizza.



Merci à nos ados d'avoir réalisés ces travaux.

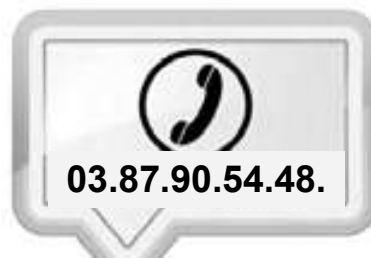


PERISCOLAIRE

Les horaires

- Le matin avant la classe de **7h30 à 8h30**,
- Durant la pause méridienne de **12h à 13h30**,
- Le soir, après l'école, de **16h à 18h**

Pas d'accueil pendant les vacances scolaires.



Les animatrices

Renseignements et inscriptions directement au Périscolaire chez Sylvie ou Gaëlle.

Gaëlle FLAMENT a rejoint le périscolaire et l'école maternelle depuis la rentrée 2022

Les repas



Les activités



Les tarifs

FORFAIT REPAS (comprend le repas de midi et la prise en charge de 12h à 13h30)	8,50 €
FORFAIT REPAS ET 1 HEURE DE GARDE	10,50 €
FORFAIT REPAS ET 2 HEURES DE GARDE	13 €
FORFAIT REPAS ET 3 HEURES DE GARDE	14,50 €
HEURE DE GARDE HORS FORFAIT REPAS	3 €